

Les ateliers de français de l'ASTI 14

L'ASTI est une association qui revendique la liberté de circulation et d'installation pour tous. Elle agit pour faire respecter et améliorer les droits des migrants. Elle est confrontée régulièrement aux difficultés qu'ils éprouvent à communiquer dans la langue française.

Pour les aider à vaincre cet obstacle et à vivre au mieux en France, quel que soit leur projet, l'ASTI a mis en place depuis plusieurs années des ateliers d'apprentissage de la langue française à leur intention.

Il paraît nécessaire de rappeler et de préciser les objectifs de ces ateliers au regard de ceux de l'association, ainsi que les principes de fonctionnement et d'organisation qui en découlent. Il faut aussi situer leur place par rapport aux dispositifs actuels de l'enseignement du français aux adultes étrangers, tant au niveau national que local.

Les ateliers s'inscrivent dans la palette des propositions d'apprentissage de la langue française tout en conservant une liberté d'action vis à vis des programmes administratifs officiels.

Conditions de l'accueil

Les ateliers accueillent tous les immigrés, âgés de plus de 18 ans sauf cas particuliers quel que soit leur niveau de connaissance et de pratique de la langue française, quelles que soient leur nationalité et leur situation administrative et juridique, pour aider chacun à acquérir une meilleure compréhension de la langue et de la culture française et à construire son projet.

Ils répondent à la libre demande des migrants et à leurs besoins sans s'inscrire directement dans les injonctions de formation faites par les administrations.

La participation aux ateliers est gratuite.

La précarité dans laquelle vivent un certain nombre des personnes inscrites aux ateliers de français et les difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent génèrent des effets au niveau du fonctionnement. Cette réalité doit être prise en compte par les animateurs dans leur pratique pédagogique.

Organisation des ateliers de français

Pour favoriser les espaces interculturels, les groupes sont mixtes composés de personnes d'origines linguistiques et culturelles diverses. Les entrées et sorties sont possibles en permanence.

Les ateliers se déroulent prioritairement à la Maison Des Solidarités, siège de l'ASTI et d'autres associations unies par des valeurs communes. L'usage des salles pour les ateliers est partagé entre

ces associations en fonction de leurs besoins.

Choix pédagogiques

En accord avec le projet politique de l'ASTI, les ateliers sont également un lieu d'accompagnement humain et social. Ils constituent aussi des temps de rencontre, de partage d'expériences entre immigrés et avec les animateurs (trices). Ils sont l'occasion de créer des passerelles entre étrangers de divers pays, de développer les liens sociaux et de pratiquer le "vivre ensemble".

Dans ce contexte, l'apprentissage de la langue s'appuie sur l'écoute des participants, de leurs demandes, souhaits, besoins par rapport aux situations et problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Cela induit des actions périphériques telles que la mise en lien avec les autres activités de l'association, parfois une prise en charge plus individualisée ou l'accompagnement vers d'autres structures susceptibles d'offrir un complément aux ateliers de l'ASTI.

La loi n°2024-42 du 26.1.2024 conditionne la délivrance de titres de séjour pluriannuels à l'obtention de diplômes attestant de la maîtrise de la langue française. De la sorte une demande nouvelle apparaît dans notre public.

Pour essayer de répondre au mieux à ce besoin nous proposons un nouvel atelier. Celui ci, en effectif très limité, a pour but d'aider à préparer les examens du TCF et du DELF

Les ateliers de l'ASTI posent les premiers fondements d'un cursus qui pourra se poursuivre dans d'autres associations ou centres de formation en prolongement de notre travail.

Principes de fonctionnement de l'équipe d'animateurs

Les animateurs constituent une équipe et agissent pour un projet commun. A cette fin, des réunions de concertation et d'échange des pratiques sont organisées.

Les animateurs doivent adhérer à l'association. Ils sont invités à en découvrir les autres activités, le fonctionnement et les ressources et à les faire connaître à leur public. Ils s'organisent pour faire le lien avec le conseil d'administration.